

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

### **Avis de vacance d'emploi de direction dans les établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière**

NOR : SASN1008406V

Est annoncée ou envisagée la vacance d'emploi de direction dans les établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière en vue d'être pourvue en application du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction.

Emploi de directeur ou directrice adjoint(e) dans les établissements publics de santé, proposé aux directeurs ou directrices d'hôpital de classe normale ou hors classe :

- Assistance publique - Hôpitaux de Paris, groupe hospitalier Avicenne, Jean Verdier et René Muret (Paris), un emploi « chargé(e) des ressources humaines de l'hôpital Jean Verdier et futur(e) adjoint(e) au directeur des ressources humaines du groupe hospitalier ».

Peuvent faire acte de candidature :

- les personnels de direction titulaires hors classe et classe normale ;
- les personnels inscrits sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2010 de personnels de direction des établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 (arrêté du 17 décembre 2009) ;
- les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou un cadre d'emploi d'un niveau comparable au sens des dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

Les candidatures, établies en double exemplaire, doivent être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), un exemplaire par la voie hiérarchique et, l'autre, directement au Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière, département de gestion des personnels de direction, « Le Ponant B », 21, rue Leblanc, 75737 Paris Cedex 15.

Les candidats à l'emploi de directeur adjoint doivent également adresser leur candidature accompagnée de leur *curriculum vitae* et de leur dernière fiche d'évaluation au chef de l'établissement concerné.